



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET FINANCIERE

COMPTE RENDU
DU 14/12/2018
A 19H30
CREPS DE ST PAUL

Membres du Comité Directeur convoqués

Membres	Fonctions	Présences
Daniel BLONDY	Président	<input checked="" type="checkbox"/>
Monique CATHALA	Vice-Présidente	<input type="checkbox"/>
Marie-Hélène NEYRA	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>
François CHANE KAYE BONE	Secrétaire Général Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>
Daniel SAUGUES	Commission Technique & Sportif	<input checked="" type="checkbox"/>
Éric ADELER	Membre	<input type="checkbox"/>
Jérôme AGENOR	Membre	<input type="checkbox"/>
Guy ADOLPHE	Membre	<input type="checkbox"/>
Michel ARMANET	Commission Médicale	<input type="checkbox"/>
Jean-Claude BOUCHETEIL	Installation	<input type="checkbox"/>
Florence HOARAU	Écoles de Rugby	<input type="checkbox"/>
Jean-Michel LABBÉ	Jeunes M16 – M18	<input checked="" type="checkbox"/>
Amandine LAPAIX	Féminines	<input checked="" type="checkbox"/>
Christian M'LANAO	Partenariat – Communication	<input type="checkbox"/>
Nikos MOTHE	Nouvelles Pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Michel PIRON	Membre	<input type="checkbox"/>
Frédéric RIVIERE	Membre	<input type="checkbox"/>
Christophe REYNIER	Arbitrage	<input checked="" type="checkbox"/>
Paul VERSINI	Règlement / Discipline	<input checked="" type="checkbox"/>

Clubs	Présidents ou Représentants	Présences
Étang Salé RC	Patrice MAILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>
JSB Rugby	Représenté par JM HUBERT	<input checked="" type="checkbox"/>
Leu RC	Denis PAYET	<input checked="" type="checkbox"/>
RC Portoais	Jacques SOBOL	<input checked="" type="checkbox"/>
RC Saint Bernard	Alexandre THEBAULT	<input checked="" type="checkbox"/>
RC Saint Gilles	Représenté par JM. LABBE	<input checked="" type="checkbox"/>
RC Saint Paul	Représenté par Daisy ADOLPHE	<input checked="" type="checkbox"/>
RC Saint Pierre	Représenté par Amandine LAPAIX	<input checked="" type="checkbox"/>
RC Tampon	Yannick FRIBOURG	<input type="checkbox"/>
Saint JO Ovalie	Raphael GERARD	<input checked="" type="checkbox"/>
SC Chaudron	Représenté par François CKB	<input checked="" type="checkbox"/>
XV Dionysien	G. BAUMONT	<input type="checkbox"/>

Autres invités		
Martien ADOLPHE	Cadre Technique	<input checked="" type="checkbox"/>
Benoît SABUCO	Cadre Technique	<input checked="" type="checkbox"/>
Anne Jessy ANGO	Assistante Comptable	<input checked="" type="checkbox"/>
Vanessa LOUISE	Assistante Administrative	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime LOUET	Commission Partenariat	<input checked="" type="checkbox"/>

Diffusion

Secrétariat, Comptabilité

En raison des difficultés de circulation qui ont notamment retardé l'arrivée de l'expert-comptable, l'ordre du jour a été légèrement modifié : les questions et informations diverses ont été évoquées lors du comité qui a précédé l'AG, auquel les présidents assistaient. De même les présentations détaillées et les discussions et commentaires sur les différents points ci-dessous.

L'ordre du jour :

- I. Vérification des pouvoirs et du quorum
- II. Approbation des comptes de l'exercice clos
- III. Approbation du budget prévisionnel
- IV. Approbation du rapport moral du président
- V. Rapport d'activité
- VI. Modification du bureau

I. Vérification de pouvoirs et du quorum

Francis GABLE et François CHANE KAYE BONE procèdent à la vérification des pouvoirs :

Présents :5

Procurations :5

Absents :2 (cf liste jointe)

Nombre de voix total des clubs :64

Nombre de voix détenues par les membre présents ou représentés :52

Le quorum fixé par l'article 6 des statuts du comité (la moitié des membres représentant les 2/3 des voix) est atteint

L'assemblée peut délibérer.

II. Approbation des comptes de l'exercice clos :

Résumé du bilan:(détaillé dans les documents joints remis à tous les membres)

On note une augmentation modeste (6%) des produits de fonctionnement, les subventions qui représentent presque la moitié des ressources ayant diminué par rapport à l'exercice précédent (exemple celle de la Région en baisse de 40%)

Il y a en revanche une très nette augmentation des charges :

+22% pour les charges de personnel (baisse du taux de prise en charge des contrats aidés)

+40% pour les charges de fonctionnement

- dont 90% des charges sont liées aux actions (top 6, tournoi AROI, Championnat à 7.) qui témoignent du dynamisme du comité. Les frais généraux sont en baisse et ne représentent que 10%

Il en résulte un différentiel négatif d'environ 146.000 euros

Il s'agit d'un phénomène purement conjoncturel. L'analyse plus détaillée effectuée par la comptable lors du comité directeur montre que ce déficit est presque exclusivement lié à un évènement exceptionnel : le Top 6. En effet. Les comptes de la saison précédente étaient excédentaires. De même pour l'exercice actuel hors Top 6.

Concernant le Top 6, le président réexplique que ce fut un indéniable succès médiatique et sportif, mais que l'organisation a dû faire face à une succession d'évènements imprévisibles entraînant une augmentation des charges et une diminution des produits.

A titre d'exemple on peut citer :

- La défection de notre principal partenaire Corsair, qui s'est vu refuser la desserte de Madagascar une semaine avant le début du tournoi. Ceci nous a obligé à avoir recours aux autres compagnies desservant la zone, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne nous ont pas fait de cadeau.

- Les deux collectivités (Région Et Département) sollicitées à hauteur de 100.000euros n'ont pas concrétisé l'intérêt qu'elles avaient pourtant manifesté pour le projet.

- Une des équipes malgaches s'est vu refuser ses visas à la dernière minute, ce qui a entraîné un surcoût important des frais de déplacement

- De même l'obligation de délocaliser les finales la veille de celles-ci, par suite de la fermeture imprévue du stade de Saint Paul a engendré une perte des recettes de billetterie.

Il faut ajouter un autre élément qui impacte notre budget global. La transformation du CEL en académie a été repoussée à la saison prochaine. La dotation FFR de 45.000 euros aussi. Nous essayons actuellement d'en récupérer une partie.

Résultat du vote à bulletins secrets :

5 Blancs

9 contre

38 pour

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice commencé le 1/07/2017 et clôturé le 30/06/2018 tels qu'établis par le comité directeur.(cf. annexe)

III. Le budget prévisionnel (voir annexe)

Également expliqué en comité directeur est mis au vote à main levée

Résultats du vote : Le budget prévisionnel est approuvé à la quasi l'unanimité (une abstention un contre)

IV. Bilan moral du président (voir annexe)

L'assemblée générale prend acte et approuve le bilan moral du président. Cette résolution est mise au vote à main levée et est adoptée à l'unanimité

V. Rapport d'activité :

Le rapport d'activité établi par le responsable de la commission Sportive, Daniel SAUGUES (voir annexe) a déjà fait l'objet d'une discussion lors du comité précédent l'AG

VI. Modification de la composition du bureau :

Conformément à l'article 9 de nos statuts, le comité directeur du 22 septembre a approuvé la cooptation d'un trésorier (fautes de candidats parmi les élus)

La candidature de Madame Delphine CATHALA approuvée à l'unanimité lors du comité de ce jour.

La nouvelle composition du bureau (voir annexe) est donc la suivante :

Président : Daniel BLONDY

Vice-Présidente : Monique CATHALA

Trésorière générale : Delphine CATHALA

Secrétaire générale : Marie-Hélène NEYRA

Secrétaire général adjoint : François CHANE KAYE BONE

Le changement est approuvé à l'unanimité (CF page suivante)

Clôture de séance : 21H

Le Président Daniel Blondy



La secrétaire générale : Marie-Hélène Neyra

